

"Collectif National pour les Droits des Femmes"
17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans. Manifestation nationale pour les droits des femmes. En avant toutes !

Le droit à l'avortement, des années de combat !

Depuis 1920 : les femmes ont l'interdiction de disposer de leur corps. Leur vie sexuelle se réduit au droit à la reproduction.

> 1971 : publication du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté.

> 1972 : procès de Bobigny.

> 1973 : publication du Manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement et création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Celui-ci se livre à une pratique illégale de l'avortement par la méthode par aspiration.

> Le 17 janvier 1975 : promulgation de la loi sur l'avortement (précédée d'une loi autorisant la contraception). Elle est adoptée pour 5 ans à l'essai.

> 6 octobre 1979 : Nous sommes 50 000 dans la rue pour confirmer définitivement la loi.

> 1982 : obtention du remboursement de l'IVG après de nouvelles mobilisations.

> Durant les années 90 : actions de commandos contre les CIVG.

> 27 janvier 1993 : obtention par la CADAC du délit d'entrave à l'IVG.

> Loi du 4 juillet 2001 : l'ANCIC*, la CADAC* et le MFPPF* obtiennent la loi qui reconnaît comme droit unique, le droit à la contraception et à l'avortement. Enfin l'IVG sort du Code pénal !

Le combat des femmes pour le droit à disposer de leur corps est un combat permanent.

Le droit à l'avortement est toujours fragile. En Espagne, il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les femmes de ce pays ne pourraient plus accéder à ce droit. En France, de nos jours, la loi Bachelot sur l'hôpital dite loi « Hôpital Patients Santé Territoire » entraîne, entre autres, la fermeture de nombreuses maternités où sont pratiquées les IVG. Ces fermetures compliquent l'accès à l'avortement et tendent à le réduire gravement.

Prenant appui sur la crise financière de 2008, les gouvernements successifs nous imposent des politiques d'austérité. Tout en faisant des cadeaux au patronat, ils détruisent les services publics : réduction de personnel et de moyens, privatisations, fermeture de structures notamment dans la santé.

Les conséquences de ces choix politiques touchent de plein fouet les femmes. En effet, ce seront-elles qui s'occuperont à la maison des malades, des personnes âgées etc... et abandonneront leur travail !

Ces réductions de dépenses mettent en péril l'existence des associations qui luttent pour les droits des femmes. Les mouvements réactionnaires sont à l'offensive, réactivent et développent leurs réseaux. Ils véhiculent et déversent des idées nauséabondes, anti démocratiques, rétrogrades, sexistes, LGBTIphobes. Ils rêvent d'une vision de la famille passiste et de renforcer encore les inégalités femmes/hommes.

Le gouvernement n'a cessé de reculer devant eux : sur les ABCD de l'égalité, sur les stéréotypes de genre. Il a aussi reculé sur la PMA pour toutes les femmes qui était pourtant une promesse du candidat Hollande.

A contrario, il reste inflexible sur nos revendications.

C'est pourquoi le mouvement féministe appelle à reprendre la rue pour :

- l'abrogation de la loi Hôpital Patients Santé Territoire
- le maintien et le développement des services publics
- un centre d'IVG dédié par hôpital avec le choix de la méthode
- des moyens pérennes pour les associations
- la PMA pour toutes les femmes
- le rétablissement, développement et extension des ABCD de l'égalité
- En 1975 on s'est battu, on a obtenu des nouveaux droits !
En 2015, il est grand temps de reprendre la rue !
En avant toutes : le 17 janvier 2015, 14 h 30 à Bastille !